

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Vendredi 7 dhoulkaâda 1447 – 24 avril 2026

169^{ème} année

N° 42

Sommaire

Décrets et arrêtés

Ministère de la Santé

- Arrêté du ministre de la santé du 23 avril 2026, portant approbation de la modification et du complément du cahier des charges relatives à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001 807
- Nomination de professeurs hospitalo-universitaires en médecine dentaire 810
- Nomination de maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires en médecine dentaire 810

Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie

- Arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 17 avril 2026, portant autorisation à la société « ZWINERGIE » pour l'exploitation d'une unité de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance de 1 Mégawatt à la délégation Hama au gouvernorat de Gabès 811
- Nomination de membres au sein de l'autorité spécialisée chargée de l'examen des problématiques relatives aux projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables 812

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche Maritime

- Nomination de gestionnaires généraux de documents et d'archives 812

Ministère de l'Education	
Nomination d'un chef de service.....	812
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	
Nomination de directeurs.....	812
Nomination de secrétaires généraux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.....	812
Tableau d'emplois fonctionnels.....	813
Nomination de secrétaires principaux d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche.....	813
Nomination d'un directeur des études, directeur adjoint.....	813
Nomination d'un professeur d'enseignement supérieur.....	813
Nomination de maîtres de conférences.....	814
Ministère des Transports	
Nomination d'un technicien en chef principal.....	814
Ministère des Affaires Culturelles	
Arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026, portant délégation de signature.....	814
Tableaux d'emplois fonctionnels.....	815
Nomination de sous-directeurs.....	816
Nomination de chefs de services.....	816

Décrets et arrêtés

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Arrêté du ministre de la santé du 23 avril 2026, portant approbation de la modification et du complément du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001.

Le ministre de la santé,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 2023-2 du 12 juillet 2023, portant création de l'agence nationale du médicament et des produits de santé,

Vu le décret n° 74-1064 du 28 novembre 1974, fixant la mission et les attributions du ministère de la santé,

Vu le décret n° 90-1401 du 3 septembre 1990, fixant les modalités de l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 2014-3657 du 3 octobre 2014,

Vu l'arrêté du 28 mai 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine, tel que modifié par l'arrêté du 1^{er} juin 2015.

Arrête:

Article premier - Est approuvé la modification et le complément du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001 susvisé et ce conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté est publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 23 avril 2026.

Le ministre de la santé

Mustapha Ferjani

Vu

La Cheffe du Gouvernement

Sarra Zaafrani Zenzri

Annexe

relative à la modification et au complément du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine

Article premier : Sont abrogées les dispositions de l'article 10 du cahier des charges relatif à l'expérimentation médicale ou scientifique des médicaments destinés à la médecine humaine et remplacées par ce qui suit :

Article 10 (nouveau) : La réalisation des expérimentations médicales ou scientifiques des médicaments à usage humain doit se conformer aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux procédures et exigences techniques figurant dans les guides relatifs aux essais cliniques des médicaments à usage humain et aux études de bioéquivalence, élaborés par l'Agence nationale du médicament et des produits de santé et publiés sur son portail officiel.

L'Agence peut également, afin d'accélérer les procédures des essais cliniques, s'appuyer sur des rapports d'évaluation externes émanant d'autorités ou d'institutions fiables. L'Agence fixe les conditions et les modalités d'utilisation de ces rapports, les approuve et les publie sur son portail officiel.

Article 2 : Est ajouté un point 1.33.1 de l'annexe I relative dispositions et principes directeurs relatifs aux bonnes pratiques cliniques jointe au cahier des charges relatif aux expérimentations médicales ou scientifiques des médicaments à usage humain, approuvé par l'arrêté du 28 mai 2001 susvisé, et ce conformément à l'annexe I jointe au présent arrêté.

Annexe I

Dispositions et principes directeurs relatifs aux bonnes pratiques dans les essais cliniques

1.33. 1. Centre de bioéquivalence :

Un centre de bioéquivalence est un établissement spécialisé dans la conduite des études de bioéquivalence constitué d'une unité clinique, d'une unité de contrôle bio-analytique et d'une unité de gestion des données et de biostatistiques. Une ou plusieurs composantes peuvent être externalisées conformément à la réglementation en vigueur. La responsabilité scientifique, technique et réglementaire des composantes externalisées incombe exclusivement au centre de bioéquivalence.

Par arrêté conjoint du ministre de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 24 avril 2026.

Les maîtres de conférences agrégés hospitalo-universitaires en médecine dentaire mentionnés ci-dessous, sont nommés dans le grade de professeur hospitalo-universitaire en médecine dentaire à compter du 10 février 2026, et ce conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Spécialité	Affectation	Faculté
Yamina El Elmi	Odontologie pédiatrique et prévention	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Mehdi Khemiss	Physiologie	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Faten Khanfir	Anatomie	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Adel Bouguezzi	Médecine et chirurgie buccales	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir

Par arrêté conjoint du ministre de la santé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 24 avril 2026.

Les assistants hospitalo-universitaires en médecine dentaire mentionnés ci-dessous, sont nommés dans le grade de maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en médecine dentaire à compter du 19 décembre 2025, et ce conformément au tableau suivant :

Prénom et nom	Spécialité	Affectation	Faculté
Ghada Bouslama	Médecine et chirurgie buccales	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Afef Slim	Médecine et chirurgie buccales	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Obaid Garouachi	Médecine et chirurgie buccales	Ministère de la défense nationale	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Sarra Nasri	Prothèse conjointe	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Hanen Boukhris	Prothèse conjointe	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Zeineb Riahi	Prothèse conjointe	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Aymen Ben Hadj Khalifa	Anatomie dentaire	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Selsebil Laajimi	Odontologie pédiatrique et prévention	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Hajer Zidani	Prothèse partielle amovible	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir
Saida Ziada	Odontologie conservatrice et endodontie	Ministère de la santé	Faculté de médecine dentaire de Monastir

Arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 17 avril 2026, portant autorisation à la société « ZWINERGIE » pour l'exploitation d'une unité de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance de 1 Mégawatt à la délégation Hamma au gouvernorat de Gabès.

La ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie,

Vu la Constitution,

Vu le décret-loi n° 62-8 du 3 avril 1962, portant création et organisation de la société Tunisienne de l'électricité et du gaz ratifié par la loi n° 62-16 du 24 mai 1962, tel que modifié et complété par les textes subséquents dont le dernier en date la loi n° 96-27 du 1^{er} avril 1996,

Vu la loi n° 2015-12 du 11 mai 2015, relative à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-47 du 29 mai 2019 et le décret-loi n° 2022-68 du 19 octobre 2022,

Vu le décret n° 1964-9 du 14 janvier 1964, portant approbation du cahier des charges relatif à la fourniture de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire de la République,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-1123 du 24 août 2016, fixant les conditions et les modalités de réalisation des projets de production et de vente d'électricité à partir des énergies renouvelables tel que modifié et complété par le décret n° 2020-105 du 25 février 2020,

Vu l'arrêté de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables du 9 octobre 2024, portant fixation des prix d'achat de l'électricité produite par les projets de production d'électricité à partir de l'énergie solaire photo voltaïque assujettis à une autorisation,

Vu l'arrêté de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables du 9 octobre 2024, portant approbation du contrat type de vente de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables, assujetties à une autorisation, à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz,

Vu la décision du ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables CTER/11bis/2024 du 25 mars 2025 portant octroi d'accord de principe au consortium « Zina Fresh- Tunisian Development FUND III – Musanada I - Lotfi Séhili – Moez Madi Riadh Haj Ahmed - Halima Abdesamad » pour la réalisation d'un projet de protection d'électricité à partir de l'énergie solaire,

Vu le procès-verbal de réception et du raccordement au réseau national de l'électricité signé entre la société tunisienne de l'électricité et du gaz et la société du projet en date du 5 février 2026,

Vu le procès-verbal de la commission technique de production privée d'électricité à partir des énergies renouvelables du 16 et 19 février 2026.

Arrête :

Article premier - Il est accordé une autorisation à la société « ZWINERGIE » pour l'exploitation d'une unité de production de l'électricité à partir de l'énergie solaire photovoltaïque d'une puissance de 1 mégawatt à la délégation Hamma au gouvernorat de Gabès et sa vente totale et exclusive à la société Tunisienne de l'électricité et du gaz.

Art. 2 - L'autorisation prévue par l'article premier du présent arrêté est accordée pour une durée de vingt ans (20) à compter du 5 février 2026, et peut être prorogée conformément aux cas prévus par le décret gouvernemental n° 2016-1123 du 24 août 2016 et le contrat type approuvé par l'arrêté de la ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables du 9 octobre 2024 susvisés.

Art. 3 - L'autorisation accordée en vertu du présent arrêté n'exempte pas de l'obtention des autorisations requises conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi n° 2015-12 du 11 mai 2015 susvisée.

Art. 4 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 17 avril 2026.

*La ministre de l'industrie, des mines
et de l'énergie*

Fatma Thabet épouse Chiboub

Par arrêté de la ministre de l'industrie, des mines et de l'énergie du 14 avril 2026.

Sont nommés au sein de l'autorité spécialisée chargée de l'examen des problématiques relatives aux projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables les membres suivants :

- Monsieur Hedi Chaabane : membre représentant le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie en remplacement de Monsieur Abdelhamid Khalfallah,
- Madame Asma Hafsaoui : membre représentant le ministère des finances en remplacement de Madame Amel Trifa,
- Monsieur Karim Nefzi : membre expert en électricité et énergies renouvelables en remplacement de Monsieur Ameer Béchir,
- Madame Rim Boukhchina : membre expert en électricité et énergies renouvelables en remplacement de Monsieur Benaissa Ayadi.

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
ET DE LA PECHE MARITIME**

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 17 avril 2026.

Les candidates dont les noms suivent sont nommées dans le grade de gestionnaire général de documents et d'archives au corps des gestionnaires de documents et d'archives:

- Ines Khsiba,
- Fatma Metoui,
- Zina Guessmi.

MINISTERE DE L'EDUCATION

Par arrêté du ministre de l'éducation du 24 avril 2026.

Monsieur Mounir Mouelhi, professeur hors classe émérite des écoles primaires, est chargé des fonctions de chef de service de l'évaluation et des examens scolaires du cycle primaire à la direction du cycle primaire au commissariat régional de l'éducation à Siliana.

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 14 avril 2026.

Madame Souad Abidi épouse Chokri, administrateur général de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de directeur d'établissement des œuvres universitaires de la catégorie (A) au foyer universitaire El Mourouj.

En application des dispositions de l'article 4 du décret n° 95-2281 du 13 novembre 1995, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2026.

Monsieur Nôomen Hachicha, ingénieur général, est chargé de gérer la cellule de gouvernance à la direction générale du Centre de recherche en numérique de Sfax.

En application des dispositions de l'article 3 du décret gouvernemental n° 2016-1158 du 12 août 2016, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 13 avril 2026.

Monsieur Mohamed Kammoun, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'Institut supérieur de biotechnologie de Sfax.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2026.

Monsieur Abdelkader Bouzidi, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire général d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'Institut supérieur d'informatique et de gestion de Kairouan.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2026.

Les cadres dont les noms suivent sont chargés des emplois fonctionnels aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche relevant de l'université de Tunis El Manar conformément aux indications du tableau suivant:

Prénom et nom	Grade	Emploi Fonctionnel
Mohamed Amine Manai	Administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la Faculté de médecine de Tunis
Saloua Fathali	Administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	Secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis.
Rim Jridi	Analyste central	Secrétaire d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 13 avril 2026.

Madame Chafa Kallel épouse Trifa, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargée des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à l'Institut supérieur de gestion industrielle de Sfax.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2026.

Monsieur Ali Hachani, administrateur en chef de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'établissement d'enseignement supérieur et de recherche à la Faculté de droit et des sciences politiques de Sousse.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 17 avril 2026.

Monsieur Ahmed Ben Arab, ingénieur général, est chargé des fonctions de secrétaire principal d'université pour exercer les fonctions de sous-directeur des études, de la prospection et de l'informatique à la direction des services communs à l'Université de Sfax.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 19 février 2026.

Madame Nahla Khraief épouse Hadded, maître de conférences, est chargée des fonctions de directeur des études, directeur adjoint à l'Ecole nationale d'ingénieurs de Tunis à compter du 10 septembre 2025.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 3 avril 2026.

Monsieur Khalifa Missaoui, maître de conférences, est nommé dans le grade de professeur d'enseignement supérieur en langue, littérature et civilisation arabe à l'Institut supérieur des langues de Tunis à compter du 5 octobre 2024.

Par arrêté du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du 19 mars 2026.

Les maîtres assistants de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont nommés dans le grade de maître de conférences conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Etablissement	Discipline	Date d'effet de nomination
Zaineb Chelly	Institut supérieur de gestion de Tunis	Informatique	12 septembre 2024
Lamia Kalai	Institut supérieur de gestion de Tunis	Finance et comptabilité	18 septembre 2024
Dorsaf Azzouz			
Faten Arfaoui			
Nadia Basti			
Saliha Theiri			
Wisal Ben Letaifa	L'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales de Tunis		
Sirine Ben Romdhan			
Fatma Benmoussa			
Lotfi Taleb			
Majdi Hassen			

MINISTERE DES TRANSPORTS

Par arrêté du ministre des transports du 20 avril 2026.

Est nommé au grade de technicien en chef principal au corps technique commun des administrations publiques au ministère des transports, le technicien en chef dont le nom suit :

- Aicha Laadhari.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026, portant délégation de signature.

La ministre des affaires culturelles,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, fixant le statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée,

Vu le décret n° 75-384 du 17 juin 1975, autorisant les ministres et les secrétaires d'Etat à déléguer leur signature,

Vu le décret n° 96-1875 du 7 octobre 1996, relatif à l'organisation du ministère de la culture ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété et notamment le décret n° 2003-1819 du 25 août 2003 et le décret n° 2012-1885 du 11 septembre 2012,

Vu l'arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026, chargeant Monsieur Maher Nasri, administrateur en chef des services culturels, des fonctions de sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère des affaires culturelles.

Arrête :

Article premier - Conformément aux dispositions du sous-paragraphe 2 du premier paragraphe de l'article premier du décret n° 75-384 du 17 juin 1975 susvisé, Monsieur Maher Nasri, administrateur en chef des services culturels, occupant l'emploi de sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère des affaires culturelles, est habilité à signer par délégation de la ministre des affaires culturelles, tous les documents relevant de ses attributions à l'exclusion des textes à caractère réglementaire, et ce à compter de la date de la publication du présent arrêté.

Art. 2 - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 16 avril 2026.

La ministre des affaires culturelles

Amina Srarfi

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Mesdames et Messieurs dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels aux commissariats régionaux du ministère des affaires culturelles, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Kheireddine Bouslama	Ingénieur général	Directeur des ressources humaines et techniques au commissariat régional des affaires culturelles de Sousse.
Fathi Gallas	Professeur principal hors classe d'animation culturelle	Sous-directeur des établissements et des manifestations culturels au commissariat régional des affaires culturelles de Sousse.
Amina Gharbi	Professeur principal hors classe d'animation culturelle	Chef de service des manifestations culturelles et de la coopération avec les associations au commissariat régional des affaires culturelles de Sousse.
Sahbi Eljed	Professeur principal hors classe d'animation culturelle	Directeur des activités culturelles et des arts au commissariat régional des affaires culturelles de Sfax.
Nour Jallouli	Conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation	Sous-directeur des statistiques, de la documentation et de l'informatique au commissariat régional des affaires culturelles de Sfax.
Siwar Gargouri	Conseiller des services publics	Sous-directeur des affaires administratives, financières et de l'équipement au commissariat régional des affaires culturelles de Sfax avec l'attribution de la classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur.
Hamed Mniguir	Professeur principal hors classe d'animation culturelle	Sous-directeur des établissements et des manifestations culturels au commissariat régional des affaires culturelles de Sfax.
Jawher Khouja	Architecte en chef	Sous-directeur des affaires administratives, financières et de l'équipement au commissariat régional des affaires culturelles de Monastir.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Mesdames et Messieurs dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels d'administration centrale au ministère des affaires culturelles, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Kamel Bouheli	Professeur principal hors classe d'animation culturelle	La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur de la formation et du perfectionnement à la direction de la formation et du recyclage
Nader Sammari	Analyse central	Chef de service de la programmation à la direction de la formation et du recyclage.
Sameh Mekni	Conservateur des bibliothèques ou de documentation	Chef de service de la formation à la direction de la formation et du recyclage.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Mesdames et Messieurs dont les noms suivent, sont chargés des emplois fonctionnels d'administration centrale au ministère des affaires culturelles, conformément aux indications du tableau suivant :

Prénom et nom	Grade	Emploi fonctionnel
Hamza Hajji	Administrateur en chef des services culturelles	Sous-directeur de la programmation et des projets des musées à la direction des musées à la direction générale du patrimoine.
Fatma Sakhri	Conservateur en chef des bibliothèques ou de documentation	Chef de service des pièces et des collections muséographiques à la direction des musées à la direction générale du patrimoine.
Raja Amri	Conservateur en chef du patrimoine	Chef de service de la valorisation du patrimoine matériel et de sa mise en valeur à la direction de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine à la direction générale du patrimoine.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Monsieur Maher Nasri, administrateur en chef des services culturels, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires financières à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 17 avril 2026.

Monsieur Mohamed Khiari, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de sous-directeur des professions dramatiques et de la formation dans les arts scéniques à la direction des arts scéniques au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Monsieur Mohamed Azouz, technicien principal, est chargé des fonctions de chef de service des professions et de l'emploi à la direction de l'architecture et des métiers au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Madame Marwa Soltani, bibliothécaire ou documentaliste, est chargée des fonctions de chef de service de la promotion de l'architecture et de l'esthétique urbaine à la direction de l'architecture et des métiers au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 16 avril 2026.

Monsieur Aymen Znagui, professeur principal d'animation culturelle, est chargé des fonctions de chef de service du transport à la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère des affaires culturelles.

Par arrêté de la ministre des affaires culturelles du 24 avril 2026.

Madame Hanen Soltani, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est chargée des fonctions du chef de service de conservation et de consultation à la direction des collections à la bibliothèque nationale au ministère des affaires culturelles.

Pour la légalisation de la signature : le président de la municipalité

ISSN.0330.7921

Certifié conforme : le président directeur général de l'I.O.R.T

"Ce numéro du Journal Officiel de la République Tunisienne a été déposé au siège du gouvernorat de Tunis le 24 avril 2026"